Travail pratique #2 – Énoncé

Dans ce second TP, votre tâche consistera à réaliser une application intitulée « Babillard Électronique » permettant la gestion des notes de type « post-it ». La première étape du TP (la conception graphique) a été réalisée en laboratoire. Dans ce TP nous allons terminer le travail, ce qui inclut :

- 1. L'ajout de post-it en permettant d'ajouter les informations suivantes :
 - a. L'importance (haute, moyenne et basse),
 - b. Un tag alphanumérique,
 - c. Le contenu de la note et
 - d. La date et l'heure de sa création (ne peut être modifié par l'usager mais est généré automatiquement par le système lors de l'ajout/modification de la note.
- Afficher les post-its sur le babillard en s'assurant que les post-its soient répartis correctement selon la largeur de l'écran et en s'assurant qu'ils aient une hauteur minimale et maximale.
- 3. Sauvegarder (automatiquement) les post-its, de sorte que ceux-ci s'affichent automatiquement lors du rechargement du site sur la même machine (en utilisant les Cookies ou Local Storage)

Ce TP nécessitera vos connaissances en HTML/CSS ainsi que la programmation côté client en Javascript (et/ou JQuery) pour la modification dynamique du contenu de la page et la sauvegarde.

Il vous est fourni, pour la réalisation de ce TP :

- Un solutionnaire de ce qui a été fait en laboratoire. Ceci constitue une base à partir de laquelle vous aller continuer pour implémenter les diverses fonctionnalités du projet,
- Une vidéo de démonstration du résultat final (disponible sur Moodle), et
- Les éléments graphiques pouvant vous servir (ex. : pin rouge, verte et mauve pour refléter l'importance d'une note). Notez que, si vous le souhaitez, vous pouvez modifier les éléments graphiques et l'allure globale du babillard (mais ça n'améliorera pas votre note!). Il est nécessaire cependant que les exigences décrites ici et démontrées par la vidéo de démonstration soient respectées.

Le site doit s'afficher correctement dans l'un des navigateurs librement accessibles suivants : Mozilla Firefox ou Google Chrome. <u>Vous devez accompagner votre projet par un fichier texte</u> « readme » désignant le navigateur que doit utiliser le correcteur pour évaluer votre projet.

Recommandations:

Il vous est conseillé de procéder au développement dans l'ordre indiqué par les exigences (cidessus). En d'autres termes, il vous est <u>suggéré</u> de:

- Commencer par vous assurer que vous êtes en mesure d'afficher des post-it à l'écran en codant les post-it de façon statique dans votre fichier HTML (mettez-en plusieurs et assurez-vous que ça s'afficher correctement) en utilisant des balises HTML et des styles CSS que vous aurez définis.
- Créer le formulaire d'ajout de post-it de façon statique. À travers une bonne gestion des événements (ex. : lorsqu'on clique sur un bouton), vous ferez en sorte que le formulaire s'affiche ou se cache.
- Ensuite, ajouter une/des fonction(s) Javascript permettant d'ajouter un post-it dynamiquement à l'écran. Commencer d'abord par prendre en paramètres les différentes informations nécessaires pour réaliser l'affichage. Ensuite vous pourrez aller chercher ces paramètres dans les champs du formulaire d'ajout de post-it. Il ne vous restera plus qu'à appeler cette fonction lorsqu'on valide le formulaire d'ajout de post-it.
- Écrire la fonction Javascript permettant de stocker un post-it dans le système (Cookie ou Local Storage). Il suffira ensuite d'appeler cette fonction lors de l'ajout d'un post-it.
- Écrire la/les fonctions Javascript permettant de charger la liste des post-it lors du chargement de la page. Ensuite, ceux-ci pourront être affichés à l'écran en utilisant la fonction Javascript d'affichage de post-it précédemment décrite.

Barème des notes :

Élément évalué	Note
Affichage des post-it	25%
Ajout de post-it (affichage du formulaire et modification	45%
dynamique du contenu de la page)	
Sauvegarde et chargement des post-it	30%
Pénalité : non-respect des normes HTML/CSS	Jusqu'à 15%
Pénalité : Qualité du code Javascript/JQuery	Jusqu'à 15%

Modalités:

Ce second TP doit être réalisé par groupes de deux étudiants, en conservant les mêmes groupes formés lors du premier TP. Les personnes, ayant exceptionnellement été autorisées à remettre le premier TP seules, peuvent faire de même lors de ce TP ou choisir de se joindre à une autre personne seule.

Le TP doit être remis <u>exclusivement sur Moodle sous forme d'un seul fichier ZIP ou RAR</u> au plus tard le 27 avril à 23:59. Notez que cette date est ferme et ne pourra être changée.

Bon courage!